

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00262

Numéro SIREN : 379 622 160

Nom ou dénomination : 3M Bricolage et Bâtiment

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2018 sous le numéro de dépôt 6776

Greffe du tribunal de commerce de BOURG-EN-BRESSE



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 20/07/2018

Numéro de dépôt : 2018/6776

Déposant :

Nom/dénomination : 3M Bricolage et Bâtiment

Forme juridique : Société par actions simplifiée à associé unique

N° SIREN : 379 622 160

N° gestion : 2001 B 00262

Désignation de l'entreprise : Société 3M BRICOLAGE ET BATIMENT

Adresse de l'entreprise 65 Rue de Chambourg 01100 Yonnax

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

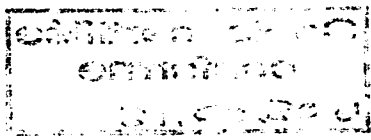
Numéro SIRET * 3 7 9 6 2 2 1 6 0 0 0 0 2 4

Durée de l'exercice précédent * 1 2

Néant ☐Exercice N clos le,
31/12/2017

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA		
	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	1 982 005
	Fonds commercial (1)	AH	AI	588 531
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	14 785 334
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	4 663 595
	Constructions	AP	AQ	2 923 504
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	13 944 305
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	8 567 929
	Immobilisations en cours	AV	AW	12 222 743
	Avances et acomptes	AX	AY	1 745 119
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	2 398 129
	Autres participations	CU	CV	342 464
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	537 344
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
Autres immobilisations financières *	BH	BI	7 122	
TOTAL (II)		BJ	BK	7 122
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	52 628 159
	En cours de production de biens	BN	BO	5 816 389
	En cours de production de services	BP	BQ	110 357
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	238 222
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	298 667
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1 190 557
	Autres créances (3)	BZ	CA	726 306
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	101 245
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
Disponibilités		CF	CG	935 323
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	131 237
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 941 806
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		51 701 339
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	106 271 304
				28 642 643
				77 628 661
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		(3) Part à plus d'un an : CR
Immobilisations :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Désignation de l'entreprise Société 3M BRICOLAGE ET BATIMENTNéant ☐ *

Exercice N

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2051-SD - (SDNC-DGFIP)

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.379.312..)	DA	1 379 312
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	32 694 106
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	137 932
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)	DG	13 174 012
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(7 894 682)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	1 485 596
	TOTAL (I)	DL	40 976 275
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	24 000
	Provisions pour charges	DQ	2 124 103
	TOTAL (III)	DR	2 148 103
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	191 498
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	18 896 010
	Dettes fiscales et sociales	DY	10 296 802
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	508 202
Compte régul.	Autres dettes	EA	4 611 772
	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	34 504 282
	Écarts de conversion passif *	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	77 628 661
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	77 437 163	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Vaccu", written over a horizontal line.

Désignation de l'entreprise : Société 3M BRICOLAGE ET BATIMENTNéant ☐

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

		Exercice N				Total		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	40 136 525	FB	362 922	FC	40 499 446	
	Production vendue { biens * services *	FD	51 450 629	FE	4 722 062	FF	56 172 691	
		FG	248 851	FH	24 676	FI	273 528	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	91 836 005	FK	5 109 660	FL	96 945 665	
	Production stockée *					FM	243 463	
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	1 411 441	
	Autres produits (1) (11)					FQ	457	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	98 601 026
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	17 392 608	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(1 196 067)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	23 508 664	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(336 778)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	33 741 934	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1 951 773	
	Salaires et traitements *					FY	17 494 321	
	Charges sociales (10)					FZ	6 122 169	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	1 633 063
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	1 209 713
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	93 403	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	101 614 803
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(3 013 777)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	56 923	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	30 475	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	87 399	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	57 893	
	Différences négatives de change					GS	11 988	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	69 880	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	17 518	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(2 996 258)	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Désignation de l'entreprise		Société 3M BRICOLAGE ET BATIMENT		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	36 179	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	114 554	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	150 733	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	873 693	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	4 272 715	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	5 146 408	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(4 995 675)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(97 251)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	98 839 158	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	106 733 840	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(7 894 682)	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	12 860
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PMI innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	602 404
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	4 431
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
Cf. Annexe			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



ANNEXES

[illegible]



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Vaccu", written over a horizontal line.



SOCIETE 3M BRICOLAGE ET BATIMENT

65 Rue de Chambourg
Parc Industriel Ouest VEYZIAT
01100 OYONNAX

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2017

I - PRESENTATION DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 Présentation de la société

La société GPI, renommée 3M Bricolage et Bâtiment depuis le 1^{er} janvier 2014, est une société par actions simplifiée, domiciliée 65 Rue de Chambourg - Parc Industriel Ouest VEYZIAT - 01100 OYONNAX.

Elle est immatriculée au RCS de Bourg en Bresse sous le numéro 379 622 160.

La société a été intégrée fiscalement au Groupe 3M à compter du 1^{er} janvier 2012. Il s'agit du 6^{ème} exercice complet après que la société ait été acquise le 3 octobre 2011 par la société 3M France, dont le siège est situé Boulevard de l'Oise 95006 Cergy Pontoise Cedex.

Les sociétés Dinac et Plasto Adhésifs ont été absorbées au 1^{er} janvier 2014 par la société 3M Bricolage et Bâtiment.

Les éléments d'actif et de passif des sociétés absorbées ont été transcrits dans la comptabilité de la société absorbante sur la base de leur valeur nette comptable au 31 décembre 2013. Le boni de fusion sur Dinac s'élève à 15 564 547 €. Le mali de fusion sur Plasto Adhésifs se monte à 3 272 691 €.

1.2 Faits caractéristiques de l'exercice

Le 25 avril 2017, un projet de réorganisation des activités industrielles et logistiques des sites de Veyziat et Longvic de 3M Bricolage et Bâtiment a été annoncé.

Un plan de sauvegarde de l'emploi a été soumis aux partenaires sociaux puis validé par la Directe en novembre 2017.

La cessation des activités de production des sites de Longvic et Veyziat est programmée pour le 31 décembre 2018.

1.3 Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est à signaler.

II - PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

2.1 Principes comptables

Les comptes annuels ont été établis selon les règles comptables en vigueur, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de continuité d'exploitation, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels édictées par le Plan Comptable Général et l'ANC n°2014-03.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode comptable :

La société a appliqué pour la première fois le règlement ANC 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture. Cette modification constitue un changement de méthode comptable devant être comptabilisé selon les dispositions de l'article 122-2 du PCG. Depuis l'adoption des nouvelles règles à compter du 1^{er} janvier 2017, les résultats de change des créances et des dettes commerciales sont enregistrés en résultat d'exploitation. Aucune information pro forma n'est requise dans la mesure où l'impact du changement de méthode n'est pas significatif.

2.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'achat, y compris frais accessoires et hors frais financiers.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

Une dépréciation des fonds de commerce est constituée, le cas échéant, pour ramener la valeur des fonds de commerce au plus bas de la valeur comptable et de la valeur d'usage.

La valeur d'usage des fonds de commerce a été testée en comparant les capitaux employés des activités concernées avec la valeur d'entreprise estimée sur la base d'une actualisation des flux d'exploitation futurs de trésorerie.

Les frais de recherche et développement sont enregistrés en charge lorsqu'ils sont encourus.

En 2016, le règlement ANC 2015-06 a modifié les règles applicables au traitement comptable du mali technique. Celui ci doit désormais faire l'objet d'une affectation comptable au bilan, dans des sous comptes spécifiques par catégorie d'actifs. Afin de se conformer à ces nouvelles dispositions, entrées en vigueur le 1er janvier 2016, la société 3M Bricolage et Bâtiment a procédé à l'analyse des mali technique, résultant des fusions avec les sociétés Pastor, Favotex et Plasto Adhésifs. Cette analyse a conclu que ces mali technique sont des éléments de fonds commercial, et ont donc été affecté dans les actifs incorporels non amortissables.

2.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et de mise en service).

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire correspondant à l'amortissement économique des biens.

Lorsque les dispositions fiscales le permettent, un calcul d'amortissement dégressif est effectué. L'écart entre l'amortissement dégressif et linéaire est porté au niveau des provisions réglementées dans le poste "amortissements dérogatoires".

Les durées d'utilisation des biens définies pour chaque catégorie d'immobilisation, les plus généralement retenues peuvent être résumées comme suit :

- construction structure (linéaire)	30 ans
- construction agencements et aménagements (linéaire)	10 ans
- matériel et outillage (linéaire + dégressif)	3 à 15 ans
- installations générales (linéaire + dégressif)	5 à 10 ans
- matériel de transport (linéaire)	4 ans
- matériel de bureau (linéaire + dégressif)	2 à 5 ans
- mobilier de bureau (linéaire)	8 à 10 ans
- matériel informatique	3 ans

2.4 Immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation a été constituée lorsque leur valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

2.5 Recherche et développement.

Les frais de recherche et développement sont enregistrés en charge lorsqu'ils sont encourus.

2.6 Stocks

Les matières premières, matières consommables et marchandises sont évaluées au coût réel d'achat selon la méthode FIFO.

Les encours et les produits fabriqués sont valorisés au coût de revient de production, comprenant les consommations et une quote-part des charges directes et indirectes de production, les coûts de sous-activité étant exclus.

Lorsque la valeur brute déterminée dans les conditions énoncées ci-dessus est supérieure à la valeur de réalisation probable, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

2.7 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances sont dépréciées en fonction des risques de non recouvrement, appréciés au cas par cas.

cas.

2.8 Provisions

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

2.9 Chiffre d'affaires

Les ventes de marchandises et produits finis sont enregistrées en produits au moment de la livraison du bien, selon les conditions spécifiques de chaque contrat / commande.

2.10 Indemnités de départ à la retraite

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits accumulés en tenant compte des dispositions de la convention collective, des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, de la rotation du personnel et des tables de mortalités. Les engagements ainsi calculés ne sont pas provisionnés et font l'objet d'une information en « Engagements hors bilan ». Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont effectivement supportées.

Ces engagements sont partiellement couverts par un fonds constitué à cet effet et la part de ces engagements non couverte par le fonds n'est pas provisionnée et fait l'objet d'une information en « Engagements hors bilan ».

2.11 Opérations en devises

Les transactions en devises sont enregistrées au cours de change du mois de l'opération. Les créances et dettes en devises sont valorisées au cours de clôture. La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes en devises est portée sous la rubrique Ecart de conversion. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques.

Voir le commentaires en note « 2.1 principes comptables » sur le changement de méthode comptable.

III - NOTES SUR LE BILAN

3.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées de :

- marques pour une valeur brute de 1 555 K€ au 31/12/17 (idem au 31/12/16),
- logiciels pour une valeur brute de 427 K€ au 31/12/17 (contre 417 K€ au 31/12/16) liée aux acquisitions de l'année,
- fonds de commerce pour une valeur brute de 6 742 K€ au 31/12/17 (idem au 31/12/16),
- mali de fusion ERELS pour une valeur brute de 2 635 K€ au 31/12/17 (inchangé),
- mali de fusion PASTOR pour une valeur brute de 495 K€ au 31/12/17 (inchangé),
- mali de fusion FAVOTEX pour une valeur brute de 1 641 K€ au 31/12/17 (inchangé),
- mali de fusion PLASTO ADHESIFS pour une valeur brute de 3 273 K€ au 31/12/17 (inchangé).

La société n'a cédé aucune immobilisation incorporelle sur l'exercice.

La dotation aux amortissements sur immobilisations incorporelles s'élève à 5 K€ sur 2017 (contre 6 K€ sur 2016).

Conformément au règlement ANC 2015-06 (confère 2.2), les malis techniques de fusion ont été affectés comptablement autres immobilisations incorporelles.

Le fond de commerce ne fait l'objet d'aucune dépréciation dans la mesure où aucun élément, à ce jour, n'est susceptible de remettre en question sa valeurs comptable, compte tenu d'une évolution favorable de l'activité concernée.

3.2 Immobilisations corporelles

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à 1 016 K€, correspondant essentiellement à des investissements sur terrains pour 332 K€, à des installations techniques, matériels et outillages industriels pour 600 K€.

Le poste « immobilisations en cours » intégrant des investissements sur l'exercice 2017 pour 1 183 K€ (sur les agencements et les matériels et outillages industriels).

La dotation aux amortissements sur immobilisations corporelles s'élève à 1 628 K€ sur 2017 (contre 1 643 K€ sur 2016).

La société n'a cédé aucune immobilisation corporelle sur l'exercice.

Par ailleurs, suite au plan de sauvegarde de l'emploi, un amortissement accéléré a été constaté pour 2 059 K€ sur les immobilisations de l'activité cédée.

3.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées uniquement de dépôts et cautionnements à hauteur de 7 K€.

3.4 Stocks

La dépréciation des stocks s'élève à 1 114 K€ au 31 décembre 2017 (745 K€ au 31 décembre 2016). Cette variation est la conséquence de la gestion du portefeuille produits avec l'arrêt programmé de certaines gammes de produits.

3.5 Créances clients et comptes rattachés

La dépréciation des créances douteuses s'élève à 726 K€ au 31 décembre 2017 (695 K€ au 31 décembre 2016). Cette variation s'explique par de nouvelles créances douteuses en lien avec la conjoncture économique.

3.6 Echéance des créances

L'ensemble des créances est à échéance à moins d'un an.

Au 31 décembre 2017, les « autres créances », d'un montant total de 12 883 K€ (contre 9 538 K€ au 31 décembre 2016), sont composées de créances fiscales et sociales, de comptes courants avec des sociétés du Groupe et de débiteurs divers pour un montant de 3 118 K€, 9 555 K€ et 210 K€ respectivement (contre 3 133 K€, 6 182 K€ et 223 K€ au 31 décembre 2016).

3.7 Capital social

Le capital social s'élève à 1 379 312 € et se compose de 86 207 actions au nominal de 16 € chacune, détenues à hauteur de 100 % par la société 3M France, dont le siège est situé Boulevard de l'Oise 95006 Cergy Pontoise Cedex.

Il n'y a pas eu de modification du capital en cours d'exercice.

3.8 Capitaux propres

	K€
Capitaux propres au 31 décembre 2016	48 820
Dividendes distribués	- 0
Variation des provisions réglementées	+ 51
Perte de l'exercice	- 7 895
Capitaux propres au 31 décembre 2017	40 976

3.9 Provisions pour risques et charges

(en K€)	31 décembre 2016	Dotation de l'exercice	Utilisation	Reprise sans objet	31 décembre 2017
Provision pour litiges	121	40	161	-	-
Provision pour impôts	-	-	-	-	-
Autres provision pour risque	100	2 048	-	-	2 148
Total	221	2 088	161	-	2 148

La dotation de l'exercice (2 048 K€) correspond à la provision du plan de sauvegarde de l'emploi.

3.10 Provisions réglementées

(en K€)	31 décembre 2016	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	31 décembre 2017
Amortissements dérogatoires	1 434	126	74	1 486
Provision pour hausse des prix	-	-	-	-
Total	1 434	126	74	1 486

3.11 Echéance des dettes

L'ensemble des dettes de la société est à échéance à moins d'un an à l'exception d'un montant total de 188 K€ relatif aux dettes financières diverses. Celles-ci sont à plus d'un an et 5 ans au plus.

Au 31 décembre 2017, les autres dettes sont composées de clients créditeurs, d'avoirs à établir aux clients et de créditeurs divers s'élevant respectivement à 1 576 K€, 2 958 K€ et 78 K€ (contre 3 135 K€, 2 686 K€ et 78 K€ au 31 décembre 2016).

3.12 Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan :

(en K€)	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Créances clients et comptes rattachés	0	0
Personnel	157	42
Etat	115	1
Autres créances	153	167
Total	425	210

3.13 Charges à payer

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan :

(en K€)	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 073	8 081
Dettes fiscales et sociales	8 333	1 932
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	2 958	2 686
Total	21 364	12 699

La variation de 6 401 K€ des dettes fiscales et sociales correspond essentiellement aux indemnités concernant le plan de sauvegarde de l'emploi.

3.14 Produits et charges constatés d'avance

Charges constatées d'avance (en K€)	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Charges d'exploitation	131	92
Total	131	92

Produits constatés d'avance (en K€)	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Produits d'exploitation	0	0
Total	0	0

3.15 Entreprises liées

Les principaux postes du bilan représentatifs de transactions avec les entreprises liées sont les suivants :

(en K€)	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Clients et comptes rattachés	842	340
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-4 907	-3 271
Emprunts et dettes financières diverses	0	0
Autres créances (Comptes courants)	9 454	6 080
Créances / (dettes) nettes	5 389	3 149

Les comptes courants sont classés en "Emprunts et dettes financières divers" lorsqu'ils sont créditeurs et en "Autres Créances" lorsqu'ils sont débiteurs.

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires net

(en K€)	2017	2016	Variation
France	91 836	98 499	-6.76 %
Etranger	5 110	3 750	+36.27 %
Total	96 946	102 249	-5.19%

4.2 Produits et charges avec les entreprises liées

(en K€)	2017	2016
Ventes	3 475	1 656
Achats	13 403	9 151
Autres achats et charges externes	3 468	2 139
Autres charges	0	0
Produits financiers	0	0
Charges financières	0	0
Produits exceptionnels	0	0
Charges exceptionnelles	0	0

4.3 Transfert de charges

(en K€)	2017	2016
Avantages en nature	155	140
Remboursement assurance	240	0
Remboursement frais de formation	73	15
Remboursement indemnités journalières	0	0
Remboursement divers	134	3
Total	602	158

4.4 Produits et charges financiers

(en K€)	2017	2016
Escomptes obtenus	55	49
Escomptes accordés	-58	-63
Intérêts sur financement entreprises liées	0	0
Résultat de change	18	-22
Autres produits / (charges) financiers	2	1
Produit net (charge)	17	-35

4.5 Résultat exceptionnel

(en K€)	2017	2016
Pénalités diverses (clients, amendes et impôts)	-874	-227
Charges sur exercices antérieurs	0	-3
Variation des provisions réglementées	- 51	- 28
Variation provisions pour risques charges (hors litige commercial et salarial)	0	+73
Produits sur exercices antérieurs	0	+57
Amortissements exceptionnelles immobilisations	-2 059	0
Coût net des litiges salariaux et PSE	-2 048	+45
Produits exceptionnels sur opération de gestion	+36	0
Produit net (charge)	-4 996	-83

4.6 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

(en €)	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	-2 996 258	-36 460
Résultat exceptionnel	-4 995 675	-60 791
Résultat comptable (hors participation)	-7 894 682	-97 251

4.7 Suivi du crédit d'impôt compétitivité des entreprises

L'article 244 quater C du Code Général des Impôts prévoit que le crédit d'impôt a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (BOI-BIC-RICI-10-150-30-20 n° 220, 4 mars 2013).

La société 3M Bricolage et Bâtiment a bénéficié au titre de l'exercice fiscal clos au 31 décembre 2017 du CICE pour un montant de 427 718 €. Celui-ci est comptabilisé en charges sociales.

4.8 Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Les éléments entraînant un décalage d'imposition conduisent à un allègement fiscal futur de 328 K€ calculé au taux de 33,33 % pour l'exercice 2017.

Accroissements et allègements dette future d'impôt (en €)	31/12/17
(Code du Commerce Art. 123-198; PCG Art. 531-2/20, Art. 532-11 et Art. 532-12)	
Accroissements	
Provisions réglementées :	
- amortissements dérogatoires	1 485 596
- provisions pour hausse des prix	0
- Autres dispositions fiscales (plus values de fusion)	0
- écart conversion actif	0
Total des accroissements	1 485 596
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- participation des salariés	0
- Provision perte de change	0
Autres :	
- contribution sociale de solidarité	109 299
- provision amortissement accéléré non déductible	2 059 407
- provision frais de dépollution (PSE)	300 000
Total des allègements	2 468 706
Allègements fiscal futur	983 110

V - AUTRES INFORMATIONS

5.1 Identité de la société consolidante

Les comptes individuels de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de la société 3M St PAUL (USA).

5.2 Engagements financiers

Crédit bail

Néant.

Retraite

Les engagements liés aux indemnités de départ en retraite répondent aux exigences de la norme FAS 87(US) conforme à la recommandation ANC n°2013-02 et s'élèvent à 3 347 K€ au 31 décembre 2017 (4 266 K€ au 31 décembre 2016) et sont couverts par le fonds constitué à cet effet à hauteur de 497 K€.

Les hypothèses retenues pour estimer l'engagement au 31 décembre 2017 sont les suivantes :

- Taux d'inflation : 2,00 %
- Taux d'actualisation : 1,50 %
- Taux d'augmentation des salaires annuels (au-delà de l'inflation) : +0,75 %
- Taux de charges sociales : 45,00 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans pour les cadres, 62 pour les non cadres
- Convention collective de la plasturgie et vendeurs, représentants, placiers.

Les tables utilisées concernant les taux de mortalité sont celles de TG HF 2005.

Les hypothèses de turn-over sont les suivantes pour l'exercice 2017 :

Age	Cadres	VRP	Non cadres
Avant 30 ans	2,1 %	2,1 %	3,5 %
De 30 à 39 ans	2,5 %	2,5 %	2,4 %
De 40 à 49 ans	1,4 %	1,4 %	0,4 %
A partir de 50 ans	0,1 %	0,1 %	0,0 %

Le principe retenu pour la valorisation des indemnités de fin de carrière est le départ volontaire avec application des charges sociales afférentes.

Autres engagements financiers

La société n'a aucun autre engagement donné ou reçu au 31 décembre 2017.

5.3 Effectifs moyens suivant classification CCN Plasturgie

-	Cadres	66
-	Assimilés cadres	34
-	Non cadres	217
-	VRP	<u>5</u>
	Total	322

5.4 Rémunération des organes de direction

La rémunération des dirigeants n'est pas mentionnée, car cela conduirait à fournir une information à caractère individuel.

3M Bricolage et Bâtiment

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2017)





Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2017)

A l'Associé unique
3M Bricolage et Bâtiment
65, rue de Chambourg
Parc Industriel Ouest Veyziat
01100 Oyonnax

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3M Bricolage et Bâtiment relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine, RCS Nanterre 672 008 483. TVA n° FR 78 672 008 483. Siret 672 008 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



3M Bricolage et Bâtiment

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017 - Page 2

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable relatif aux instruments financiers exposé dans la note 2.1 de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'Associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



3M Bricolage et Bâtiment

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017 - Page 3

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly, le 18 juin 2018

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

B. B. 11

Bertrand Baloché

EUR			31/12/17	12 mois	31/12/16	12 mois	Var.	%
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	FC	40 499 448	0,0%	37 034 772	0,0%	3 464 674	9,4%
	Production vendue (biens et services)	FF	56 446 219	0,0%	65 214 632	0,0%	(8 768 414)	-13,4%
	Chiffre d'affaires net		96 945 666	0%	102 249 406	0%	(5 303 740)	-5%
	Production stockée	FM	243 483	0,0%	(657 859)	0,0%	1 101 322	-128,4%
	Production immobilisée	FN		0,0%		0,0%		#DIV/0!
	Subvention d'exploitation	FO		0,0%	4 000	0,0%	(4 000)	-100,0%
	Reprises sur amort. & prov., transfert de charges	FP	1 411 441	0,0%	2 368 394	0,0%	(954 953)	-40,4%
	Autres produits	FQ	457	0,0%	234	0,0%	223	95,7%
	Total des produits d'exploitation		98 601 026	100%	103 782 174	100%	(5 161 148)	-5%
Charges d'exploitation	Achats de marchandises	FS	17 392 608	17,6%	15 852 788	15,3%	1 539 819	9,7%
	Variations de stocks (marchandises)	FT	(1 198 087)	-1,2%	677 190	0,7%	(1 873 267)	-276,6%
	Achats de matières premières et autres appro.	FU	23 508 664	23,8%	20 502 812	19,8%	3 005 852	14,7%
	Variation de stock (mat. premières & autres appro.)	FV	(336 778)	-0,3%	1 221 629	1,2%	(1 558 006)	-127,6%
	Autres achats et charges externes	FW	33 741 934	34,2%	37 365 450	36,0%	(3 623 516)	-9,7%
	Impôts, taxes et versements assimilés	FX	1 951 773	2,0%	1 879 533	1,8%	72 241	3,8%
	Salaires et traitements	FY	17 494 321	17,7%	11 147 823	10,7%	6 346 498	56,9%
	Charges sociales	FZ	8 122 189	8,2%	5 478 474	5,3%	2 643 715	48,3%
	Dot. Amortissements sur immobilisations	GA	1 633 083	1,7%	1 648 887	1,6%	(15 804)	-1,0%
	Dot. Provisions sur immobilisations	GB		0,0%		0,0%		#DIV/0!
	Dot. Provisions sur actif circulant	GC	1 209 713	1,2%	951 858	0,9%	257 855	27,1%
	Dot. Prov. pour risques et charges d'exp.	GD		0,0%	198 794	0,2%	(198 794)	-100,0%
	Autres charges	GE	93 403	0,1%	121 972	0,1%	(28 569)	-23,4%
	Total des charges d'exploitation		101 614 803	103,1%	97 043 489	93,6%	4 571 314	4,7%
	Résultat d'exploitation		(3 013 777)	-3,1%	6 738 685	6,5%	(9 752 462)	-144,9%
Produits financiers	Bénéfice attribué ou perte transférée	GH		0,0%		0,0%		#DIV/0!
	Perte supportée ou bénéfice transféré	GI		0,0%		0,0%		#DIV/0!
	Produits financiers de participations	GJ		0,0%		0,0%		#DIV/0!
	Pds des autres val. mob. et créances de l'actif immo.	GK		0,0%		0,0%		#DIV/0!
	Autres intérêts et produits assimilés	GL	58 823	0,1%	49 863	0,0%	7 060	14,2%
	Reprises sur provision & transfert de charges	GM		0,0%		0,0%		#DIV/0!
	Différences positives de change	GN	30 476	0,0%	14 766	0,0%	15 710	106,5%
	Produits nets sur cessions de VMP	GO		0,0%		0,0%		#DIV/0!
	Total des produits financiers		87 399	0,1%	64 619	0,1%	22 780	35,3%
Charges financières	Dotation financière aux amortissements et provisions	GQ		0,0%		0,0%		#DIV/0!
	Intérêts et charges assimilées	GR	57 893	0,1%	62 929	0,1%	(5 037)	-8,0%
	Différence négative de change	GS	11 888	0,0%	38 838	0,0%	(24 850)	-67,5%
	Charges nettes sur cessions de VMP	GT		0,0%		0,0%		#DIV/0!
	Total des charges financières		69 880	0,1%	99 767	0,1%	(29 887)	-30,0%
Résultat financier			17 519	0,0%	(35 148)	0,0%	52 667	-149,8%
Résultat courant avant impôt			(2 996 258)	-3,0%	6 693 537	6,4%	(9 679 795)	-144,8%
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	36 179	0,0%	57 664	0,1%	(21 475)	-37,2%
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB		0,0%	1 500	0,0%	(1 500)	-100,0%
	Reprise sur provisions et transferts de charge	HC	114 554	0,1%	216 753	0,2%	(102 199)	-47,2%
	Total des produits exceptionnels		150 733	0,2%	275 907	0,3%	(125 174)	-45,4%
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	HE	873 693	0,9%	229 811	0,2%	643 882	280,2%
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF		0,0%	3 000	0,0%	(3 000)	-100,0%
	Dotation exceptionnelle aux amortissements et provisions	HG	4 272 715	4,3%	126 149	0,1%	4 146 566	3287,0%
	Total des charges exceptionnelles		5 146 408	5,2%	358 960	0,3%	4 787 448	1333,7%
Résultat exceptionnel			(4 995 675)	-5,1%	(83 053)	-0,1%	(4 912 622)	5916,1%
Participations des salariés aux résultats de l'entreprise				0,0%	389 950	0,4%	(389 950)	-100,0%
Impôts sur les bénéfices			(97 251)	-0,1%	1 939 350	1,9%	(2 036 601)	-105,0%
Total des produits			98 839 158	100,2%	104 102 700	100,3%	(5 263 542)	-5,1%
Total des charges			106 733 840	108,2%	99 811 516	96,2%	6 922 324	6,9%
BENEFICE (PERTE)			(7 894 682)	-8,0%	4 291 184	4,1%	(12 185 868)	-284,0%

EUR		31/12/17			31/12/16
		Brut	Amort., Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé	AA			
	Frais d'établissement	AB	AC		
	Frais de recherche et développement	AD	AE		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	588 631	1 383 474
	Fonds commercial	AH	AI		6 741 541
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		8 043 792
	Immobilisations incorporelles en cours	AJa	AKe		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terreins	AN	AO	2 923 604	1 740 090
	Constructions	AP	AQ	8 587 929	5 378 376
	Installations techniques, matériel et outillages industriels	AR	AS	12 222 743	1 745 119
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	2 398 128	342 464
	Immobilisations en cours	AV	AW		537 344
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations	CS	CT		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	TIAP	CU	CV		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières	BH	BI	7 122	7 122
	TOTAL I			28 700 837	25 927 322
		62 628 169			28 448 918
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	577 387	5 239 022
	En cours de production (biens et services)	BN	BO		110 357
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	238 222	3 982 607
	Marchandises	BT	BU	298 667	4 867 408
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		1 190 557
	Clients et comptes rattachés	BX	BY	728 308	22 482 824
	Autres créances	BZ	CA	101 245	12 782 004
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement	CD	CE		
	Disponibilités	CF	CG		935 323
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance	CH	CI		131 237
	TOTAL II			1 841 806	61 701 339
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	CL			
	Primes de remboursement des obligations (IV)	CM			
	Ecart de conversion actif (V)	CN			
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)			28 642 643	77 628 661
		106 271 304			77 088 623

Client : 3M Bricolage et bâtiment

Date d'arrêté

31/12/2017

EUR			31/12/17	31/12/16
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel	DA	1 379 312	1 379 312
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,...	DB	32 694 106	32 694 106
	Ecart de réévaluation	DC		
	Ecart d'équivalence	DCa		
	Réserve légale	DD	137 932	137 932
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées	DF		
	Autres réserves	DG	13 174 012	8 882 828
	Report à nouveau	DH		
	Résultat de l'exercice		(7 894 682)	4 291 184
	Subvention d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées	DK	1 485 596	1 434 377
	TOTAL I		40 976 276	48 819 738
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL II			
Prov. pour R&C	Provisions pour risques	DP	24 000	144 226
	Provisions pour charges	DQ	2 124 103	76 568
	TOTAL III		2 148 103	220 794
DETTES	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	DU		
	Emprunts et dettes financières divers	DV	191 498	205 521
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		(2 750)
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	18 896 010	17 117 420
	Dettes fiscales et sociales	DY	10 296 802	4 362 804
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	508 202	466 932
	Autres dettes	EA	4 611 772	5 898 064
Compte régul.	Produits constatés d'avance	EB		
	TOTAL IV		34 504 282	28 047 991
	Ecart de conversion passif (V)	ED		
	TOTAL (I+ II + III + IV+V)		77 628 661	77 088 523

SOCIETE 3M BRICOLAGE ET BATIMENT

65 Rue de Chambourg
Parc Industriel Ouest VEYZIAT
01100 OYONNAX

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2017



I - PRESENTATION DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 Présentation de la société

La société GPI, renommée 3M Bricolage et Bâtiment depuis le 1^{er} janvier 2014, est une société par actions simplifiée, domiciliée 65 Rue de Chambourg - Parc Industriel Ouest VEYZIAT - 01100 OYONNAX.

Elle est immatriculée au RCS de Bourg en Bresse sous le numéro 379 622 160.

La société a été intégrée fiscalement au Groupe 3M à compter du 1^{er} janvier 2012. Il s'agit du 6^{ème} exercice complet après que la société ait été acquise le 3 octobre 2011 par la société 3M France, dont le siège est situé Boulevard de l'Oise 95006 Cergy Pontoise Cedex.

Les sociétés Dinac et Plasto Adhésifs ont été absorbées au 1^{er} janvier 2014 par la société 3M Bricolage et Bâtiment.

Les éléments d'actif et de passif des sociétés absorbées ont été transcrits dans la comptabilité de la société absorbante sur la base de leur valeur nette comptable au 31 décembre 2013. Le boni de fusion sur Dinac s'élève à 15 564 547 €. Le mali de fusion sur Plasto Adhésifs se monte à 3 272 691 €.

1.2 Faits caractéristiques de l'exercice

Le 25 avril 2017, un projet de réorganisation des activités industrielles et logistiques des sites de Veyziat et Longvic de 3M Bricolage et Bâtiment a été annoncé.
Un plan de sauvegarde de l'emploi a été soumis aux partenaires sociaux puis validé par la Dirrecte en novembre 2017.

La cessation des activités de production des sites de Longvic et Veyziat est programmée pour le 31 décembre 2018.

1.3 Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif n'est à signaler.

II - PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

2.1 Principes comptables

Les comptes annuels ont été établis selon les règles comptables en vigueur, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de continuité d'exploitation, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels édictées par le Plan Comptable Général et l'ANC n°2014-03.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode comptable :

La société a appliqué pour la première fois le règlement ANC 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture. Cette modification constitue un changement de méthode comptable devant être comptabilisé selon les dispositions de l'article 122-2 du PCG. Depuis l'adoption des nouvelles règles à compter du 1^{er} janvier 2017, les résultats de change des créances et des dettes commerciales sont enregistrés en résultat d'exploitation. Aucune information pro forma n'est requise dans la mesure où l'impact du changement de méthode n'est pas significatif.

2.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'achat, y compris frais accessoires et hors frais financiers.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

Une dépréciation des fonds de commerce est constituée, le cas échéant, pour ramener la valeur des fonds de commerce au plus bas de la valeur comptable et de la valeur d'usage.

La valeur d'usage des fonds de commerce a été testée en comparant les capitaux employés des activités concernées avec la valeur d'entreprise estimée sur la base d'une actualisation des flux d'exploitation futurs de trésorerie.

Les frais de recherche et développement sont enregistrés en charge lorsqu'ils sont encourus.

En 2016, le règlement ANC 2015-06 a modifié les règles applicables au traitement comptable du mali technique. Celui ci doit désormais faire l'objet d'une affectation comptable au bilan, dans des sous comptes spécifiques par catégorie d'actifs. Afin de se conformer à ces nouvelles dispositions, entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2016, la société 3M Bricolage et Bâtiment a procédé à l'analyse des mali technique, résultant des fusions avec les sociétés Pastor, Favotex et Plasto Adhésifs. Cette analyse a conclu que ces mali technique sont des éléments de fonds commercial, et ont donc été affecté dans les actifs incorporels non amortissables.

2.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et de mise en service).

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens, selon le mode linéaire correspondant à l'amortissement économique des biens.

Lorsque les dispositions fiscales le permettent, un calcul d'amortissement dégressif est effectué. L'écart entre l'amortissement dégressif et linéaire est porté au niveau des provisions réglementées dans le poste "amortissements dérogatoires".

Les durées d'utilisation des biens définies pour chaque catégorie d'immobilisation, les plus généralement retenues peuvent être résumées comme suit :

- construction structure (linéaire)	30 ans
- construction agencements et aménagements (linéaire)	10 ans
- matériel et outillage (linéaire + dégressif)	3 à 15 ans
- installations générales (linéaire + dégressif)	5 à 10 ans
- matériel de transport (linéaire)	4 ans
- matériel de bureau (linéaire + dégressif)	2 à 5 ans
- mobilier de bureau (linéaire)	8 à 10 ans
- matériel informatique	3 ans

2.4 Immobilisations financières

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation a été constituée lorsque leur valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

2.5 Recherche et développement.

Les frais de recherche et développement sont enregistrés en charge lorsqu'ils sont encourus.

2.6 Stocks

Les matières premières, matières consommables et marchandises sont évaluées au coût réel d'achat selon la méthode FIFO.

Les encours et les produits fabriqués sont valorisés au coût de revient de production, comprenant les consommations et une quote-part des charges directes et indirectes de production, les coûts de sous-activité étant exclus.

Lorsque la valeur brute déterminée dans les conditions énoncées ci-dessus est supérieure à la valeur de réalisation probable, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

2.7 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances sont dépréciées en fonction des risques de non recouvrement, appréciés au cas par

cas.

2.8 Provisions

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

2.9 Chiffre d'affaires

Les ventes de marchandises et produits finis sont enregistrées en produits au moment de la livraison du bien, selon les conditions spécifiques de chaque contrat / commande.

2.10 Indemnités de départ à la retraite

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits accumulés en tenant compte des dispositions de la convention collective, des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, de la rotation du personnel et des tables de mortalités. Les engagements ainsi calculés ne sont pas provisionnés et font l'objet d'une information en « Engagements hors bilan ». Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont effectivement supportées.

Ces engagements sont partiellement couverts par un fonds constitué à cet effet et la part de ces engagements non couverte par le fonds n'est pas provisionnée et fait l'objet d'une information en « Engagements hors bilan ».

2.11 Opérations en devises

Les transactions en devises sont enregistrées au cours de change du mois de l'opération. Les créances et dettes en devises sont valorisées au cours de clôture. La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes en devises est portée sous la rubrique Ecart de conversion. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques.

Voir le commentaires en note « 2.1 principes comptables » sur le changement de méthode comptable.

III - NOTES SUR LE BILAN

3.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées de :

- marques pour une valeur brute de 1 555 K€ au 31/12/17 (idem au 31/12/16),
- logiciels pour une valeur brute de 427 K€ au 31/12/17 (contre 417 K€ au 31/12/16) liée aux acquisitions de l'année,
- fonds de commerce pour une valeur brute de 6 742 K€ au 31/12/17 (idem au 31/12/16),
- mali de fusion ERELS pour une valeur brute de 2 635 K€ au 31/12/17 (inchangé),
- mali de fusion PASTOR pour une valeur brute de 495 K€ au 31/12/17 (inchangé),
- mali de fusion FAVOTEX pour une valeur brute de 1 641 K€ au 31/12/17 (inchangé),
- mali de fusion PLASTO ADHESIFS pour une valeur brute de 3 273 K€ au 31/12/17 (inchangé).

La société n'a cédé aucune immobilisation incorporelle sur l'exercice.

La dotation aux amortissements sur immobilisations incorporelles s'élève à 5 K€ sur 2017 (contre 6 K€ sur 2016).

Conformément au règlement ANC 2015-06 (confère 2.2), les malis techniques de fusion ont été affectés comptablement autres immobilisations incorporelles.

Le fond de commerce ne fait l'objet d'aucune dépréciation dans la mesure où aucun élément, à ce jour, n'est susceptible de remettre en question sa valeur comptable, compte tenu d'une évolution favorable de l'activité concernée.

3.2 Immobilisations corporelles

Les acquisitions de l'exercice se sont élevées à 1 016 K€, correspondant essentiellement à des investissements sur terrains pour 332 K€, à des installations techniques, matériels et outillages industriels pour 600 K€.

Le poste « immobilisations en cours » intégrant des investissements sur l'exercice 2017 pour 1 183 K€ (sur les agencements et les matériels et outillages industriels).

La dotation aux amortissements sur immobilisations corporelles s'élève à 1 628 K€ sur 2017 (contre 1 643 K€ sur 2016).

La société n'a cédé aucune immobilisation corporelle sur l'exercice.

Par ailleurs, suite au plan de sauvegarde de l'emploi, un amortissement accéléré a été constaté pour 2 059 K€ sur les immobilisations de l'activité cédée.

3.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées uniquement de dépôts et cautionnements à hauteur de 7 K€.

3.4 Stocks

La dépréciation des stocks s'élève à 1 114 K€ au 31 décembre 2017 (745 K€ au 31 décembre 2016). Cette variation est la conséquence de la gestion du portefeuille produits avec l'arrêt programmé de certaines gammes de produits.

3.5 Créances clients et comptes rattachés

La dépréciation des créances douteuses s'élève à 726 K€ au 31 décembre 2017 (695 K€ au 31 décembre 2016). Cette variation s'explique par de nouvelles créances douteuses en lien avec la conjoncture économique.

3.6 Echéance des créances

L'ensemble des créances est à échéance à moins d'un an.

Au 31 décembre 2017, les « autres créances », d'un montant total de 12 883 K€ (contre 9 538 K€ au 31 décembre 2016), sont composées de créances fiscales et sociales, de comptes courants avec des sociétés du Groupe et de débiteurs divers pour un montant de 3 118 K€, 9 555 K€ et 210 K€ respectivement (contre 3 133 K€, 6 182 K€ et 223 K€ au 31 décembre 2016).

3.7 Capital social

Le capital social s'élève à 1 379 312 € et se compose de 86 207 actions au nominal de 16 € chacune, détenues à hauteur de 100 % par la société 3M France, dont le siège est situé Boulevard de l'Oise 95006 Cergy Pontoise Cedex.

Il n'y a pas eu de modification du capital en cours d'exercice.

3.8 Capitaux propres

	K€
Capitaux propres au 31 décembre 2016	48 820
Dividendes distribués	- 0
Variation des provisions réglementées	+ 51
Perte de l'exercice	- 7 895
Capitaux propres au 31 décembre 2017	40 976

3.9 Provisions pour risques et charges

(en K€)	31 décembre 2016	Dotation de l'exercice	Utilisation	Reprise sans objet	31 décembre 2017
Provision pour litiges	121	40	161	-	-
Provision pour impôts	-	-	-	-	-
Autres provision pour risque	100	2 048	-	-	2 148
Total	221	2 088	161	-	2 148

La dotation de l'exercice (2 048 K€) correspond à la provision du plan de sauvegarde de l'emploi.

3.10 Provisions réglementées

(en K€)	31 décembre 2016	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	31 décembre 2017
Amortissements dérogatoires	1 434	126	74	1 486
Provision pour hausse des prix	-	-	-	-
Total	1 434	126	74	1 486

3.11 Echéance des dettes

L'ensemble des dettes de la société est à échéance à moins d'un an à l'exception d'un montant total de 188 K€ relatif aux dettes financières diverses. Celles-ci sont à plus d'un an et 5 ans au plus.

Au 31 décembre 2017, les autres dettes sont composées de clients créditeurs, d'avoirs à établir aux clients et de créditeurs divers s'élevant respectivement à 1 576 K€, 2 958 K€ et 78 K€ (contre 3 135 K€, 2 686 K€ et 78 K€ au 31 décembre 2016).

3.12 Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan :

(en K€)	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Créances clients et comptes rattachés	0	0
Personnel	157	42
Etat	115	1
Autres créances	153	167
Total	425	210

3.13 Charges à payer

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan :

(en K€)	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 073	8 081
Dettes fiscales et sociales	8 333	1 932
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	2 958	2 686
Total	21 364	12 699

La variation de 6 401 K€ des dettes fiscales et sociales correspond essentiellement aux indemnités concernant le plan de sauvegarde de l'emploi.

3.14 Produits et charges constatés d'avance

Charges constatées d'avance (en K€)	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Charges d'exploitation	131	92
Total	131	92

Produits constatés d'avance (en K€)	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Produits d'exploitation	0	0
Total	0	0

3.15 Entreprises liées

Les principaux postes du bilan représentatifs de transactions avec les entreprises liées sont les suivants :

(en K€)	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Clients et comptes rattachés	842	340
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-4 907	-3 271
Emprunts et dettes financières diverses	0	0
Autres créances (Comptes courants)	9 454	6 080
Créances / (dettes) nettes	5 389	3 149

Les comptes courants sont classés en "Emprunts et dettes financières divers" lorsqu'ils sont créditeurs et en "Autres Créances" lorsqu'ils sont débiteurs.

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires net

(en K€)	2017	2016	Variation
France	91 836	98 499	-6.76 %
Etranger	5 110	3 750	+36.27 %
Total	96 946	102 249	-5.19%

4.2 Produits et charges avec les entreprises liées

(en K€)	2017	2016
Ventes	3 475	1 656
Achats	13 403	9 151
Autres achats et charges externes	3 468	2 139
Autres charges	0	0
Produits financiers	0	0
Charges financières	0	0
Produits exceptionnels	0	0
Charges exceptionnelles	0	0

4.3 Transfert de charges

(en K€)	2017	2016
Avantages en nature	155	140
Remboursement assurance	240	0
Remboursement frais de formation	73	15
Remboursement indemnités journalières	0	0
Remboursement divers	134	3
Total	602	158

4.4 Produits et charges financiers

(en K€)	2017	2016
Escomptes obtenus	55	49
Escomptes accordés	-58	-63
Intérêts sur financement entreprises liées	0	0
Résultat de change	18	-22
Autres produits / (charges) financiers	2	1
Produit net (charge)	17	-35

4.5 Résultat exceptionnel

(en K€)	2017	2016
Pénalités diverses (clients, amendes et Impôts)	-874	-227
Charges sur exercices antérieurs	0	-3
Variation des provisions réglementées	- 51	- 28
Variation provisions pour risques charges (hors litige commercial et salarial)	0	+73
Produits sur exercices antérieurs	0	+57
Amortissements exceptionnelles immobilisations	-2 059	0
Coût net des litiges salariaux et PSE	-2 048	+45
Produits exceptionnels sur opération de gestion	+36	0
Produit net (charge)	-4 996	-83

4.6 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

(en €)	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	-2 996 258	-36 460
Résultat exceptionnel	-4 995 675	-60 791
Résultat comptable (hors participation)	-7 894 682	-97 251

4.7 Suivi du crédit d'impôt compétitivité des entreprises

L'article 244 quater C du Code Général des Impôts prévoit que le crédit d'impôt a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (BOI-BIC-RICI-10-150-30-20 n° 220, 4 mars 2013).

La société 3M Bricolage et Bâtiment a bénéficié au titre de l'exercice fiscal clos au 31 décembre 2017 du CICE pour un montant de 427 718 €. Celui-ci est comptabilisé en charges sociales.

4.8 Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Les éléments entraînant un décalage d'imposition conduisent à un allègement fiscal futur de 328 K€ calculé au taux de 33,33 % pour l'exercice 2017.

Accroissements et allègements dette future d'impôt (en €)	31/12/17
(Code du Commerce Art. 123-198; PCG Art. 531-2/20, Art. 532-11 et Art. 532-12)	
Accroissements	
Provisions réglementées :	
- amortissements dérogatoires	1 485 596
- provisions pour hausse des prix	0
- Autres dispositions fiscales (plus values de fusion)	0
- écart conversion actif	0
Total des accroissements	1 485 596
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- participation des salariés	0
- Provision perte de change	0
Autres :	
- contribution sociale de solidarité	109 299
- provision amortissement accéléré non déductible	2 059 407
- provision frais de dépollution (PSE)	300 000
Total des allègements	2 468 706
Allègements fiscal futur	983 110

V - AUTRES INFORMATIONS

5.1 Identité de la société consolidante

Les comptes individuels de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de la société 3M St PAUL (USA).

5.2 Engagements financiers

Crédit bail

Néant.

Retraite

Les engagements liés aux indemnités de départ en retraite répondent aux exigences de la norme FAS 87(US) conforme à la recommandation ANC n°2013-02 et s'élèvent à 3 347 K€ au 31 décembre 2017 (4 266 K€ au 31 décembre 2016) et sont couverts par le fonds constitué à cet effet à hauteur de 497 K€.

Les hypothèses retenues pour estimer l'engagement au 31 décembre 2017 sont les suivantes :

- Taux d'inflation : 2,00 %
- Taux d'actualisation : 1,50 %
- Taux d'augmentation des salaires annuels (au-delà de l'inflation) : +0,75 %
- Taux de charges sociales : 45,00 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans pour les cadres, 62 pour les non cadres
- Convention collective de la plasturgie et vendeurs, représentants, placiers.

Les tables utilisées concernant les taux de mortalité sont celles de TG HF 2005.

Les hypothèses de turn-over sont les suivantes pour l'exercice 2017 :

Age	Cadres	VRP	Non cadres
Avant 30 ans	2,1 %	2,1 %	3,5 %
De 30 à 39 ans	2,5 %	2,5 %	2,4 %
De 40 à 49 ans	1,4 %	1,4 %	0,4 %
A partir de 50 ans	0,1 %	0,1 %	0,0 %

Le principe retenu pour la valorisation des indemnités de fin de carrière est le départ volontaire avec application des charges sociales afférentes.

Autres engagements financiers

La société n'a aucun autre engagement donné ou reçu au 31 décembre 2017.

5.3 Effectifs moyens suivant classification CCN Plasturgie

-	Cadres	66
-	Assimilés cadres	34
-	Non cadres	217
-	VRP	<u>5</u>
	Total	322

5.4 Rémunération des organes de direction

La rémunération des dirigeants n'est pas mentionnée, car cela conduirait à fournir une information à caractère individuel.

3M Bricolage et Bâtiment
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 379 312 Euros
Siège Social : Parc Industriel Ouest – 65, rue de Chambourg - Veyziat
01117 Oyonnax Cedex

379 622 160 RCS BOURG EN BRESSE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 27 JUIN 2018

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique approuve la proposition du Président, et après avoir constaté que les comptes annuels (bilan, compte de résultat, et annexe) tels qu'ils vous sont présentés font apparaître un déficit net comptable de 7 894 682.07 € et décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017 au compte « report à nouveau » qui présentera un solde débiteur de 7 894 682.07 €.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres s'élèveraient à 40 976 275,18 €.

Aucun dividende ne sera distribué au cours de l'exercice 2018.

Il est précisé que les dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende global distribué	Ouvrant droit à un abatement (Personnes physiques)	N'ouvrant pas droit à un abatement
31/12/2014	7 000 008,00 €	-	7 000 008,00 € (86 207 actions)
31/12/2015	10 000 012,00 €	-	10 000 012,00 € (86 207 actions)
31/12/2016	0 €	-	-

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.



3M France
Représentée par Madame Stéphanie Barreau

